



<p>No de la résolution ou annotation</p>	<p>PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DES PATRIOTES Procès-verbal de la séance virtuelle du conseil d'établissement tenue le mardi 23 avril 2024 à 16 h 15.</p> <p><b>ÉTAIENT PRÉSENTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>— Gilles Verret, directeur du centre</li><li>— Jessie Belleville, représentant du personnel professionnel</li><li>— Kellyann Daviault, représentante des élèves</li><li>— Lucie Dugas, représentante du personnel de soutien</li><li>— Caroline Groulx, représentante des groupes communautaires et socioéconomiques</li><li>— Isabelle Joyal, représentante du personnel enseignant</li><li>— Élise Violetti, représentante des groupes communautaires et socioéconomiques</li></ul> <p><b>ABSENTES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>— Élise Brodeur-Nadeau, représentante du personnel enseignant</li><li>— Sarah Corbeil, représentante des élèves</li></ul> <p><b>OUVERTURE DE LA SÉANCE À 16 H 17</b></p> <p><b>1. MOT DU DIRECTEUR</b></p> <p>Avec un ordre du jour plutôt léger, Gilles Verret – directeur nouvellement nommé, débute la rencontre avec un tour d'écran afin que chacun se présente, ce qui lui permettra de faire brièvement connaissance avec les membres du Conseil d'établissement.</p> <p>Il poursuit en remerciant tous les membres pour leur implication et pour le temps investi dans les différents comités de nos différents points de services. Et il souligne qu'il est peu fréquent que des élèves acceptent de participer au CÉ !</p> <p>Il présente un résumé de sa carrière, de son parcours et de son implication dans différents organismes communautaire (CJEMY, Intégration Compétences). Il mentionne d'ailleurs que le soutien du CJEMY a permis à l'école Orientante l'Impact (son ancienne école) de réaliser de beaux projets. Il se dit très heureux et motivé par son retour à la formation générale des adultes.</p> <p><b>2. MOT DE LA PRÉSIDENTE</b></p> <p>Élise Violetti trouve intéressant de découvrir ce nouveau directeur et se dit heureuse de l'accueillir au CEAP. Kellyann Daviault est aussi enchantée et mentionne qu'elle n'est pas « une fille gênée », mais qu'elle sait demeurer respectueuse et qu'elle espère avoir une belle relation avec ce nouveau directeur puisqu'elle est membre du CÉ pour les bonnes raisons.</p> <p>Carolyn Groulx apprécie que ce nouveau directeur ait déjà une bonne connaissance de l'organisation et conclue que la poursuite de ce mandat devrait être agréable !</p>
--	---

CÉ-23-24-15	<p><b>3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b></p> <p>Tous en ayant déjà pris connaissance,</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Isabelle Joyal que l'ordre du jour de l'assemblée soit adopté après y avoir ajouté l'élément « Calendrier de rencontre » au point 9 (autres sujets :</p> <p>La proposition est appuyée par Kellyan Daviault</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CÉ-23-24-16	<p><b>4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 21 FÉVRIER 2024</b></p> <p>Les membres ayant déjà pris connaissance du procès-verbal de la séance précédente,</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Jessie Belleville que le procès-verbal de l'assemblée exceptionnelle du 20 mars soit adopté tel que soumis</p> <p>La proposition est appuyée par Lucie Dugas</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
CÉ-23-24-17	<p><b>5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 21 FÉVRIER 2024</b></p> <p>Un suivi est déjà prévu au point 7 de l'ordre du jour.</p> <p><b>6. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT</b></p> <p>Après quelques discussions, il est résolu que les critères de sélection de la direction d'établissement établis l'an dernier soient intégralement reconduits pour la prochaine année scolaire.</p> <p>Cependant, pour l'an prochain, les membres du CÉ se fixent pour objectif de faire le tri dans tous les critères retenus afin de n'en garder que les plus importants.</p> <p>Par la suite, Élise Violetti complète en précisant ce qui motive la reconduction des critères ainsi que la perception que nous devons garder des critères retenues.</p> <p>Par la suite, IL EST PROPOSÉ par Carolyn Groulx, que les critères de sélection de la direction soient reconduits tel quel pour la prochaine année scolaire;</p> <p>La proposition est appuyée par Lucie Dugas</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
	<p><b>7. SUIVI / DÉMÉNAGEMENT DU POINT DE SERVICES DE VARENNES</b></p> <p>Retour sur ce déménagement, prévue pour l'année scolaire 2025-2026.</p> <p>Gilles Verret mentionne que les enjeux d'espace disponible sont sensiblement les mêmes partout et que de disposer de plus d'un an pour y réfléchir, le planifier et s'y préparer est tout de même rassurant. Aussi, avant le déménagement prévu en 2025, et afin de permettre aux élèves d'avancer plus rapidement, il faudrait envisager la possibilité de condenser les horaires de classe.</p>

Quelques inquiétudes sont soulevées :

- L'ajout de transport pourra réduire les dommages, mais ce n'est pas l'idéal pour ceux qui ne sont pas à temps complet;
- Ceux qui ont un emploi et qui demeurent loin auront des contraintes de flexibilité et de transport;
- Les élèves de francisation qui ont récemment débutés leur formation sont très inquiets pour la poursuite de leurs études
- S'assurer de répondre aux différents enjeux – une seule solution ne sera pas la bonne pour toutes les situations. Il faut donc trouver DES solutions pour les différents enjeux

Dans cette situation, nous sommes tous des partenaires et d'autres organismes peuvent aussi contribuer à trouver des solutions « en dehors de la boîte »... Tendons leur la main !

#### **8. PROJETS DE CONCOMITANCE AVEC LA FORMATION PROFESSIONNELLE 2024-2025**

Gilles Verret précise que ce sujet a déjà été présenté à l'équipe-école lors de la journée pédagogique du 12 avril dernier.

Ces projets sont en lien avec l'PEVR (Plan d'engagement vers la réussite) du CEAP.

Mise en contextes : En termes de réussite / élèves (en 5 ans), la performance du CSSP est plutôt bonne et ne soulève pas d'enjeux majeurs. Cependant, la réussite/élève (en 7 ans) rencontre plus de difficultés et l'analyse des chiffres nous a fournis des informations jusque-là inconnues.

Plusieurs élèves n'ont pas la motivation scolaire nécessaire pour réussir au parcours régulier, et pourtant, ils ont tous quelque chose à offrir ! Il faut les aider à trouver la motivation, les aider à retrouver le goût de fréquenter l'école !

La concomitance est un amalgame de Formation générale et de Formation professionnelle.

Ce projet est très attrayant et s'adresse aux élèves à qui il manque peu pour obtenir leur diplôme d'études secondaires. Cela leur permettra d'obtenir une première diplomation avec l'ASP en lancement d'une entreprise. Pour les élèves répondants à certains critères, ils pourraient également se voir octroyer leur D.E.S.

Il n'y a pas de critères de sélection pour les élèves qui désirent s'inscrire à ces formations et plusieurs parmi eux ont tout ce qu'il faut pour réussir à l'intérieur de ce projet.

Malgré le manque de place disponible au CSSP, le point de services de McMasterville aurait la capacité d'accueillir 2 ou 3 groupes « concomitances » dès l'an prochain (lancement d'une entreprise).

En répondant à un grand besoin et avec des groupes d'élèves plus homogènes, les enseignants auront l'opportunité d'enseigner différemment. Le personnel enseignant a d'ailleurs réservé un bel accueil à ce projet !

Dans un monde idéal, une école entière serait dédiée à ce projet !

**QUELQUES COMMENTAIRES :**

- Élise Violetti : Des propos inspirants ! Au besoin, de l'expertise externe pourrait contribuer à l'accomplissement de ces projets puisqu'il faut essayer de mettre en place de nouvelles manières de faire ! Il faut tenter de répondre aux différents profils des élèves.
- Jessie Belleville : Une belle initiative, les cours en « magistral » seraient différents et motivants pour les élèves...

**9. AUTRES SUJETS**

**9.1. Calendrier des rencontres**

Elise Violetti nous informe qu'elle a tenté de consulter le calendrier de rencontres du CÉ qui est disponible sur le site WEB du CEAP, et elle a constaté que la documentation en lien avec le Conseil d'établissement n'était pas à jour. Elle recommande que la mise à jour en soit faite prochainement. Le conseiller en communication en sera avisé.

**10. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public présent

**11. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

Élise Violetti soulève une contrainte majeure pour la rencontre prévue le 15 mai dans les locaux du CJEMY puisqu'elle ne sera pas présente. Après quelques discussions, il est donc convenu que la prochaine rencontre se tiendra virtuellement le mercredi 22 mai, dès 16 h 15.

La secrétaire enverra une invitation TEAMS à tous les membres afin d'officialiser le tout.

**12. LEVÉE DE LA RENCONTRE**

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été traités,

IL EST PROPOSÉ par Kellyann Daviault que la séance soit levée à 17 h 35

La proposition est appuyée par Isabelle Joyal

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ-23-24-18

\_\_\_\_\_  
Élise Violetti, présidente

\_\_\_\_\_  
Gilles Verret, directeur